

Image not found or type unknown



Lettre recommandée suite au " Pacte de préférence "

Par **cruvellier danielle**, le **17/03/2017** à **09:17**

Notre mère nous avait fait donation partage de son vivant ,entre ma sœur mon frère et moi même.

Elle est aujourd'hui décédée, et ma sœur accepte de racheter ma part.

suis je obligée légalement(en vertu du pacte de préférence)

d'informer mon frère par lettre recommandée même s'il n'est pas intéressé par le rachat de ma part?

Merci